

/DA

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 94-304 DU 23 SEPTEMBRE 1994

Portant nomination au Ministère de
la Santé

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU La Loi N° 90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- VU La Décision N° 91-042/HCR/PT du 30 Mars 1991 portant proclamation des résultats définitifs du deuxième tour des élections présidentielles du 24 Mars 1991 ;
- VU Le Décret N° 94-134 du 06 Mai 1994 portant composition du Gouvernement ;
- VU Le Décret N° 94-145 du 26 Mai 1994 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de la Santé ;
- SUR Proposition du Ministre de la Santé ;
- LE Conseil des Ministres entendu en sa séance du 7 Septembre 1994 ;

SECRET :

Article 1er : Les nominations ci-après sont **prononcées** au Ministère de la Santé :

- Directeur des Services Administratifs et Financiers : Monsieur Marcel Kuassi LOUSSOU
- Directeur de la Planification de la Coordination et de l'Evaluation : Monsieur Gratien Abdou Dieudonné AGUESSY
- Directrice de la Santé Familiale : Madame Suzanne ZOGNON épouse ZONAHOUN
- Directeur des Infrastructures de l'Equipement et de la Maintenance : Monsieur Clément Dona GNONLON

- Directeur Départemental de la Santé du BORGOU : Monsieur Midou IBRAHIMA

Article 2.- Le présent Décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de la date de prise de fonctions des intéressés et sera publié et communiqué partout où besoin sera.

Fait à Cotonou, le 23 Septembre 1994.

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement,

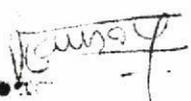

Nicéphore SOGLO.-

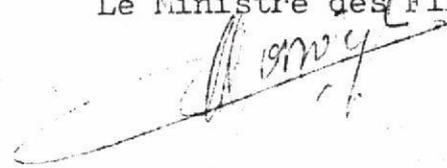
Le Ministre d'Etat à la
Présidence de la République,
Chargé de la Coordination de
l'Action Gouvernementale et de
la Défense Nationale,


Désiré VIEYRA.-

Le Ministre de la Santé

Le Ministre des Finances


Véronique LAWSON.-


Paul DOSSOU.-

Implications : PR 6 AN 4 CS 2 CC2 MEPR-DN 4 MS 4 AUTRES MINISTERES
16 SGG 4 DB-DSDV-DTCP-DI 5 BN-DAN-DLC 3 GCONB-DCCT-INSAE 3 BCP-CSM2
UNB-ENA-FASJEP 3 INTERESSES 5 JO 1.-